

Bagneux, le 21 Juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bagneux ouvre une Maison médicale de garde pour les petites urgences le soir et le week-end

« Pour l'accès de toutes et tous aux soins, la Ville de Bagneux se mobilise ! »

Le Conseil municipal a adopté le 20 Juin 2024 une délibération portant sur une convention de partenariat en soins non programmés entre la commune de Bagneux et l'association des Médecins de Garde de Bagneux.

Dans un contexte de difficultés d'accès aux médecins généralistes et aux urgences, ce partenariat s'inscrit dans la volonté de la Ville de faire de la santé une priorité. Les questions de santé restent en effet l'une des préoccupations majeures des Balnéolais. Dans une commune populaire comme Bagneux, la municipalité tient à assurer l'accès aux soins au plus grand nombre.

La commune fait ainsi le choix fort d'investir dans une Maison médicale pour répondre aux situations de petites urgences et étendre les horaires d'accès aux soins. Cette décision fait suite à une large concertation avec la population et avec les professionnels de santé.

Cette permanence d'accès aux soins pour tous (tiers payant intégral) est un dispositif unique en France.

Dès le 2 septembre, les patients pourront s'y présenter du lundi au vendredi de 20h00 à minuit, les dimanches et jours fériés de 8h00 à minuit, ainsi que les samedis de 14h00 à minuit.